



Se former à l'utilisation de Chorus-DT

Le bureau DAF 2 met à votre disposition plusieurs solutions afin de vous accompagner dans l'utilisation de Chorus-DT :

1) Des tutoriels d'aide à la saisie conçus sous forme de «Pas à pas».

=> pour les missions ponctuelles

https://partage.ac-nancy-metz.fr/jcms/prod4_139453/fr/deplacements-temporaires-classiques

=> pour les missions itinérantes ou en service partagé

https://partage.ac-nancy-metz.fr/jcms/prod2_9881157/fr/guide-frais-de-deplacement-omp-omit-v4

2) Des capsules vidéos de 3 à 10 minutes qui vous expliquent comment saisir un ordre de mission, un état de frais, réserver un billet de train ou un hôtel.

=> https://partage.ac-nancy-metz.fr/jcms/prod3_5846824/fr/deplacements-temporaires-22-11-2023-test?id=prod3_5846824&preview=true

3) Des formations, en partenariat avec l'EAFC, sont proposées en inscription libre. L'information est diffusée sur PARTAGE.

4) Après consultation des différents supports, des rendez-vous téléphoniques de 15 minutes peuvent être demandés à l'adresse chorus-dt@ac-nancy-metz.fr

Les services peuvent également nous solliciter à la même adresse pour des formations spécifiques.